

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 68 (1980)

Heft: [3]

Artikel: D'accord, pas d'accord

Autor: Durand, Renée

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-275901>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Courrier des Lectrices

Réponse à Monique Freymond

J'aime lire en général les Billets de la Paysanne dans « Femmes Suisses ».

Etant fille d'agriculteur, élevée dans une ferme, malgré un changement de situation au moment du choix d'une profession (nécessité oblige), tous les enfants d'une famille ne peuvent rester au domaine, surtout si celui-ci est petit. Je suis restée très proche de la vie paysanne et fort intéressée par toutes ses activités.

Je vois les blés lever, pleurer la vigne au printemps, fleurir les foins ; chaque jour j'admire ces merveilles !

Don de Dieu et travail des hommes.

J'en viens au sujet de ce billet.

J'ai été très étonnée de lire Monique Freymond (Billet de la Paysanne, janvier 80). Ou bien j'habite une région aux mœurs spéciales ou alors notre correspondante rêvait d'une vie à la campagne au temps de nos grands-parents.

Que de choses merveilleuses dans la grande cuisine de Monique ! La soupe fumante, les larges tranches de jambon à volonté, le gratin savoureux, le café.

Je lis encore, les recommandations, les parties de yass le soir, la télévision, la lecture, etc.

Quelle vie dorée pour les ouvriers agricoles de cette maison.

Chez nous, je veux dire autour de moi dans le canton de Genève, les conditions de vie ne sont pas si agréables pour les employés de maison.

Si je me décide à prendre la plume, c'est qu'il y a longtemps que ce problème me tient à cœur.

Les patrons peuvent très bien ne pas nourrir, ni blanchir leurs employés. Ils ont la possibilité de leur payer la somme de 390 fr. par mois, somme équivalente à leur pension.

Les employés mangent alors dans leur chambre et s'arrangent au mieux selon leur goût, surtout lorsque ceux-ci sont étrangers. Ils reçoivent donc leur 390 fr. recommandation : zéro, blanchissage : zéro, veillée en famille : zéro.

Ce système s'est instauré chez nous ; en effet, pour l'ouvrier qui voit sa paye augmenter de 390 fr., c'est tentant ; pour la patronne qui « veille au grain » aussi. Il est aux champs de 6 heures à 12 heures et de 13 heures à 19 h. 30 ; quand donc peut-il cuire quelque chose ?

Où est pour lui la soupe fumante, le gratin savoureux et les larges tranches de jambon ?

Il est payé ; qu'il se débrouille. En effet, il se débrouille toute la semaine ; il mangera du pain, beaucoup de pain avec des sardines, avec des tomates crues, avec des oignons crus et, le dimanche venu, il lavera son linge, il raccommoiera et il aura, ce jour-là, le temps de cuire une casserole de pâtes.

C'est vrai l'ouvrier a choisi ; mais n'est-ce pas aussi parce que la table qui lui est servie ne vaut pas, bien souvent, la somme de 390 fr. par mois.

Rares sont chez nous les employés qui mangent avec les patrons.

On m'a répondu que les ouvriers d'autres professions vivaient ainsi ; c'est encore vrai, mais l'ouvrier du bâtiment par exemple finit sa journée à 17 heures et est libre le samedi.

Je voudrais faire comprendre à nos paysannes que l'ouvrier agricole rentre à la maison harrassé de fatigue, à 12 heures ou à 19 h. 30. Comment espérer qu'il mange correctement avec cet horaire ?

Cette façon d'agir n'est-elle pas une nouvelle forme d'esclavage ?

Monique Freymond je vous félicite, si chez vous la vie pour l'employé et pour le patron est comme vous la décrivez et je vous encourage à continuer ainsi, pour votre propre respect ainsi que pour celui des gens qui travaillent pour vous. D. S.

D'accord, pas d'accord

Aller au cinéma ne me réussit guère et une fois de plus aujourd'hui. Spectatrice trop inculte en cinéma, je ne sais pas choisir.

Pourtant la publicité d'« Allegro non troppo » (un rap-pel de « Fantasia » de W. Disney) annonce Debussy, Ravel, etc ; chef : H. von Karajan. Un certain attrait, n'est-ce pas ?

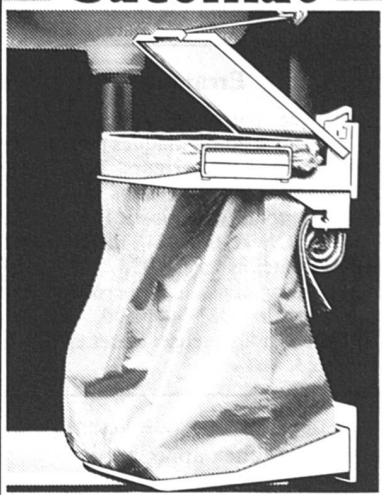
Je ne discute pas la musique, ni les dessins torrentueux, boursoufflés et souvent de mauvais goût, mais ces dessins sont « entrelardés » si j'ose l'écrire, de scènes filmées en direct — et non pas dessinées — projetant une troupe de vieilles femmes ridiculisées, bafouées, amenées à pied d'œuvre dans une bétailière digne d'Auschwitz. Car elles sont les soi-disant instrumentistes d'un orchestre parodié et pauvres fantoches, régérées à l'entracte d'une boisson distribuée à la gamelle et pour laquelle s'échangent des coups.

Cependant, deux énergumènes, un présentateur et un chef d'orchestre (pas Karajan, bien sûr) se gobergent, plastronnent, parodent, manipulent, font les fous.

Drôle ? oh non ! triste à en pleurer et si révoltant que cette révolte doit être propagée et partagée.

Renée Durand, Genève

Sacomat



Le support pour sac à ordures

pour une hygiène moderne. Montage aisé dans tout bloc-cuisine. Convient pour tous les sacs en plastique vendus dans le commerce. Ouverture et fermeture automatiques du couvercle. Vente dans les grands magasins et magasins spécialisés. Un produit de qualité signé

Schneider

W. Schneider & Co. 81151 Angers 2/11